



Compte-rendu du Conseil d'Administration

Mardi 13 septembre 2022

Présents : Marie Leprévost, Ginette Béthune, Véronique Dubourg, Lisette Freccero
Brigitte Pavy, Rémi Kuentz, Pierre Doussineau, Raymond Davignon, Benoitte
Rigoulet, Jean-Louis Barre et Claire-Marie Collin

Excusée : Chantal Bonetti, Alain Clainchard, Isabelle Bonnet.

Ordre du jour

- Calendriers de la saison : agrumes, Biasses, ...
- Adhésions
- Biasses et outils de commande
- Suites de la fête de Court Jus
- Demande de Charlotte Hervé
- Journée de réflexion sur l'avenir de l'asso

1. Calendriers de la saison

Distribution des agrumes

- Dimanche 13 novembre 2022
- Dimanche 18 décembre 2022
- Dimanche 29 janvier 2023
- Dimanche 5 mars 2023
- Dimanche 16 avril
- Dimanche 14 mai

Commission GR : le 10 octobre chez Pierre à 18h pour organiser la saison.

Pierre fait le mail au groupe pour les informer.

Biasses

- Samedi 3 décembre 2022
- Samedi 25 mars 2023
- Samedi 3 juin 2023
- Samedi 30 septembre 2023

Papariz

En même temps que la biasse du 3 décembre ?

Décision :

Faire les deux le même jour pour faire moins de déplacement.

Faire la même journée en faisant des horaires qui se chevauchent.

AG

Le 26 novembre car seule la salle Vauban à la Manutention est disponible.

Réservation de 14h à 20h. (Le Chadenas n'est pas disponible.)

Demandes à faire : Salle au bord du lac à Savines - Salle de Baratier

Claire-Marie s'en occupe.

CA jusqu'au 26 novembre

- Mardi 11 octobre 18h
- Mercredi 9 novembre 18h

Jean-Louis fait les demandes de salle à Savines.

2. Les adhésions

Date : du 22 septembre au 24 octobre 2022

Prix de l'adhésion décidé à la dernière AG : 8€ pour la saison 2022-2023

Discussion autour d'une proposition d'un sondage aux adhérents et/ou d'un règlement intérieur

- Rappeler les objectifs de l'association et le fait que l'on travaille avec des producteurs siciliens et des producteurs locaux. Producteurs siciliens et leur modèle économique innovant en dehors du marché et de toutes spéculations. Rôle aussi d'être présents auprès des producteurs locaux et de développer ce volet de l'association. Important de faire la promotion de ce type de consommation en circuit court.
 - Continuer d'expliquer ce que l'on fait et le fonctionnement de l'association.
 - Notion de groupe à mettre en avant (GAS). Inciter les relais à réunir leur groupe. Essayer de créer une dynamique dans certains groupes. Pour certains, le rôle du relais est d'organiser, pas d'animer.
 - Quel est l'engagement minimum demandé aux adhérents pour que l'association fonctionne ? Qu'accepte-t-on ou pas ?
 - Déception de beaucoup de membres du CA sur les 10 ans de Court Jus et la fréquentation.
 - Pourquoi faire un sondage alors que nous avons déjà les réponses ? Une partie de nos adhérents sont de simples consommateurs d'agrumes. Continue-t-on à accepter en partie cela ou pas ?
 - Pour certains, normal que tout le monde n'ait pas le même niveau d'engagement dans une association. Il y a une locomotive, des wagons de tête et des wagons de queue. C'est une chose qu'il faut admettre.
 - Rappeler le rôle important du relais fait de manière entièrement bénévole et désintéressée. Les relais ne sont pas rémunérés (ni en argent, ni en produits).
 - Il y a différents niveaux et types d'engagement : aider son relais, aider au hangar, être membre du CA, participer à une des commissions, participer à l'AG, ...
- Priorité : aide au hangar, CA, commission Gentili Richieste
- Il faut 15 à 20 personnes pour aider à chaque déchargement et distribution. Il y a entre 8 et 10 déchargements et distributions à assurer dans l'année. Nous avons entre 48 et 50 groupes. Donc si 2 ou 3 personnes de chaque groupe viennent aider, nous avons suffisamment de personnes.

Décision :

Adhésion qui est accompagnée d'un texte (Brigitte propose le texte) rappelant ce qu'est l'association, son fonctionnement, le rôle des relais, etc.

Le bulletin d'adhésion comprendra quelques questions sur les niveaux d'engagements que sont prêts à prendre les adhérents : aider à un déchargement/distribution, devenir membre du CA, faire partie de la commission Gentili Richieste,...

3. Biasses et outils de commande

Biasse du 1er octobre et communiquer en dehors des adhérents ?

Pour cette Biasse, demander à la Mairie de Baratier si elle souhaite communiquer sur cet événement auprès de ses administrés. Pas d'autre communication. De manière générale, si une Biasse est organisée dans un lieu public avec l'autorisation de la commune, proposer à la commune de communiquer dessus si elle le souhaite.

Outils de commande professionnel et payant

Ce sont des plates-formes payantes :

- Frais de mise en place : au minimum 400€ voir des frais de formation mais qu'on peut peut-être se faire financer dans ces cas-là
- Frais de fonctionnement : minimum 40€ par mois

Décision :

Sonder l'intérêt des producteurs. Voir s'ils sont intéressés pour une utilisation en dehors des biasses pour le « rentabiliser » (Claire-Marie)

Dans ce cas le CA souhaite que chaque producteur participe financièrement à hauteur de 20€ par an et que certains se proposent pour aider dans la mise en place et l'utilisation de ces outils de commande professionnel.

Anne-Marie, Yves et Claire-Marie continuent les démarches de se renseigner sur les plates-formes existantes.

4. Suites de la fête de Court Jus

Aulde et Céline

Brigitte a essayé de les contacter suite à la mauvaise fréquentation de la Biasse. Céline a répondu dans un mail en disant qu'elle n'était pas fâchée. Aulde a été plus distante mais Barati'Pain participe à la prochaine Biasse.

Réparation de la plancha

Devis de réparation est de 715,13€

L'assurance rembourse 398,40€

Décision : l'association paie la réparation (Brigitte voit avec Vincent pour lancer la réparation)

5. Projet zéro déchet de Charlotte Hervé

Demande à Court Jus d'être l'association porteuse de ce projet et de relayer l'information aux adhérents

Décision : Court Jus ne souhaite pas être la structure porteuse mais nous pouvons relayer son projet. Claire-Marie lui fait une réponse.

Le prochain CA sera le mardi 11 octobre à 18h

Jean-Louis demande pour la salle de Savines

L'AG et le projet d'une journée de réflexion sont mis au prochain ordre du jour en priorité.

Véro anime la prochaine réunion

Lisette anime pour le 9 novembre